

Netflix : non, votre abonnement n'a pas expiré, c'est une arnaque

La rentrée est toujours l'occasion pour les pirates informatiques de multiplier les attaques contre les internautes et autres ménages. Des arnaques à la location étudiante, en hausse, mais aussi des arnaques plus simples et plus habituelles. En ce mois de septembre 2021, ce sont les abonnés Netflix qui sont ciblés

Un mail vous prévient que votre abonnement Netflix a expiré

Pourquoi les arnaqueurs multiplient les attaques en septembre ? Simple : les Français ont un peu moins de temps pour eux : il faut reprendre le rythme du travail après les congés, gérer la rentrée scolaire des enfants, les inscriptions. Les problèmes se multiplient et les ménages ont tendance à baisser la garde, cherchant à résoudre tous les soucis le plus rapidement possible.

Ce n'est donc pas étonnant que, comme l'explique Phonandroid, depuis quelques jours une arnaque visant les abonnés Netflix se propage sur Internet. La technique est simple : un mail qui reprend tous les codes de la plateforme de streaming vous annonce que l'abonnement à cette dernière a expiré et qu'il faut donc le renouveler.

Un lien, fourni dans le mail (et sur lequel il ne faut pas cliquer), vous propose donc d'insérer vos coordonnées bancaires pour renouveler l'abonnement. Et c'est là que le piège se referme.

Un abonnement Netflix n'expire jamais !

En insérant les coordonnées bancaires et personnelles sur le site frauduleux, les internautes offrent donc un accès aux pirates. Une simple technique de phishing qui peut prendre plusieurs formes. Cette fois c'est Netflix, demain ce pourrait être Disney+ ou autres. La vigilance est de mise.

Pour ce qui concerne Netflix, d'ailleurs, il ne faut pas oublier que l'abonnement Netflix n'expire théoriquement pas : mensuel, il est automatiquement renouvelé par la plateforme tant que vous ne lui indiquez pas le contraire.

Le seul cas où cet abonnement pourrait expirer c'est si vous avez changé de compte bancaire ou de carte bancaire : Netflix ne pouvant plus prélever le montant, l'abonnement s'arrête. Mais, du côté du client, il devrait être au courant d'un tel changement qui ne se fait pas à son insu...